

Votants : 79

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 18 septembre 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 25 septembre 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ADHÉSION AU COMITÉ D'ITINÉRAIRE V93

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Annick BAMBERGER à Marie-Christelle BOUCHERY, Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Olivier D'ARAUJO à Clément COHEN, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, François GIBERT à Sébastien MATHIEU, Christophe GUINOT à Emmanuel EXPOSITO, Thibault HEBRARD à Rose-Marie NIETO, Alain LECOINTE à Anne-Sophie GUICHET, Gérard LEFEVRE à Florent SIMMONET, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Michel PAILLEY à Elmano MARTINS, Florence VILLES à Philippe TERRASSIN, Valérie VOLLAND à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Bastien MARCHIVE, Marcel MOINARD.

Titulaire absent excusé :

Gérard LABORDERIE.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 25 SEPTEMBRE 2023

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE EMPLOI ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - ADHÉSION AU COMITÉ D'ITINÉRAIRE V93

Madame **Elisabeth MAILLARD**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Le Schéma de Développement Touristique 2021-2026 de la Communauté d'Agglomération du Niortais prévoit la mise en œuvre d'un plan d'actions, dont certaines dédiées dans l'axe 1, à la mise en synergie de l'itinérance et des patrimoines. Dans ce cadre, la Communauté d'Agglomération du Niortais a établi en 2022 un Schéma Cyclable Touristique, en lien avec les véloroutes inscrites au niveau national.

Parmi ces dernières, figure la véloroute 93 (V93) qui relie St-Nazaire au Lac de Vassivière. Parcourant 198 km dans les Deux-Sèvres, elle est connectée à plusieurs autres itinéraires (V41 St-Jacques à vélo dans le Mellois, V43 Vélo Francette, V94 La Rochelle-Bourges, V95 Bressuire-Les Sables d'Olonne). Elle traverse deux régions, six départements et cinq Parcs Naturels Régionaux, dont celui du Marais Poitevin. Elle s'étend sur cinq EPCI des Deux-Sèvres : les Communautés d'Agglomération du Niortais et du Bocage Bressuirais, les Communautés de Communes Parthenay-Gâtine, Val de Gâtine, Mellois-en-Poitou. L'itinéraire croise la V94 à Echiré, et en se connectant à partir de Niort à la Vélo Francette, avec une liaison vers Parthenay en service depuis plusieurs années (cf. carte de l'itinéraire en annexe). Si les retombées économiques de la filière vélo sont porteuses, 65 € de dépense moyenne des touristes à vélo/jour, on estime les retombées au kilomètre entre 25 et 200 K€ selon les tronçons (à titre d'exemple, le tronçon Angoulême-Cognac génère entre 25 et 50 K €/km/an).

Pour mettre en place des actions afin de développer, valoriser et promouvoir la V93, il est envisagé de créer un comité d'itinéraire. Il s'agit d'une instance de concertation et de décision représentative à l'échelle de plusieurs territoires concernés (régions, départements, EPCI) permettant d'aboutir à l'ouverture au grand public d'une véloroute continue, sécurisée et jalonnée ; dotée de services aux usagers - hébergements notamment - et identifiée par une marque, vecteur de promotion. Cette perspective de comité d'itinéraire fait écho au positionnement de l'Office de Tourisme communautaire « Itinérance, nature et savoir-faire », désormais attributeur de la marque Accueil Vélo. Au vu de son expérience d'animation sur la Véloodyssée et la Flow Vélo, le coordinateur du comité d'itinéraire est le Département de la Charente, avec Charentes Tourisme pour organe opérationnel.

Afin de doter le comité d'itinéraire de moyens permettant de développer la V93 (coordination, stratégie marketing, communication online/offline), une convention de partenariat et de financement 2023-2026 est proposée à l'ensemble des membres du comité d'itinéraire. La participation financière envisagée par EPCI à partir de 2024 est calculée à hauteur de 60 €/kilomètre, soit 2 520 € pour la Communauté d'Agglomération du Niortais qui compte 42 kilomètres parcourus sur son territoire.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve l'intégration de la CAN au sein du comité d'itinéraire V93 ;
- Approuve le versement de la somme de 2 520 € et le mandatement de la dépense sur le budget 2024 ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention de partenariat et de financement ;
- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer tous documents afférents.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Elisabeth MAILLARD

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée